



Service Public
Fédéral
FINANCES

DOCUMENTATION
PATRIMONIALE



Toiture plate du bâtiment Abattoir construit par la Ville de Bruxelles (année inconnue) (photo 2021)



nouveau parement placé en 2018 - chantier Tour à Plombs (photo 2018)

Extrait du plan parcellaire cadastral

Centré sur :
BRUSSEL 11 AFD -- BRUXELLES 11 DIV

Situation fiscale 01.01.2020
Fait le 10/05/2021



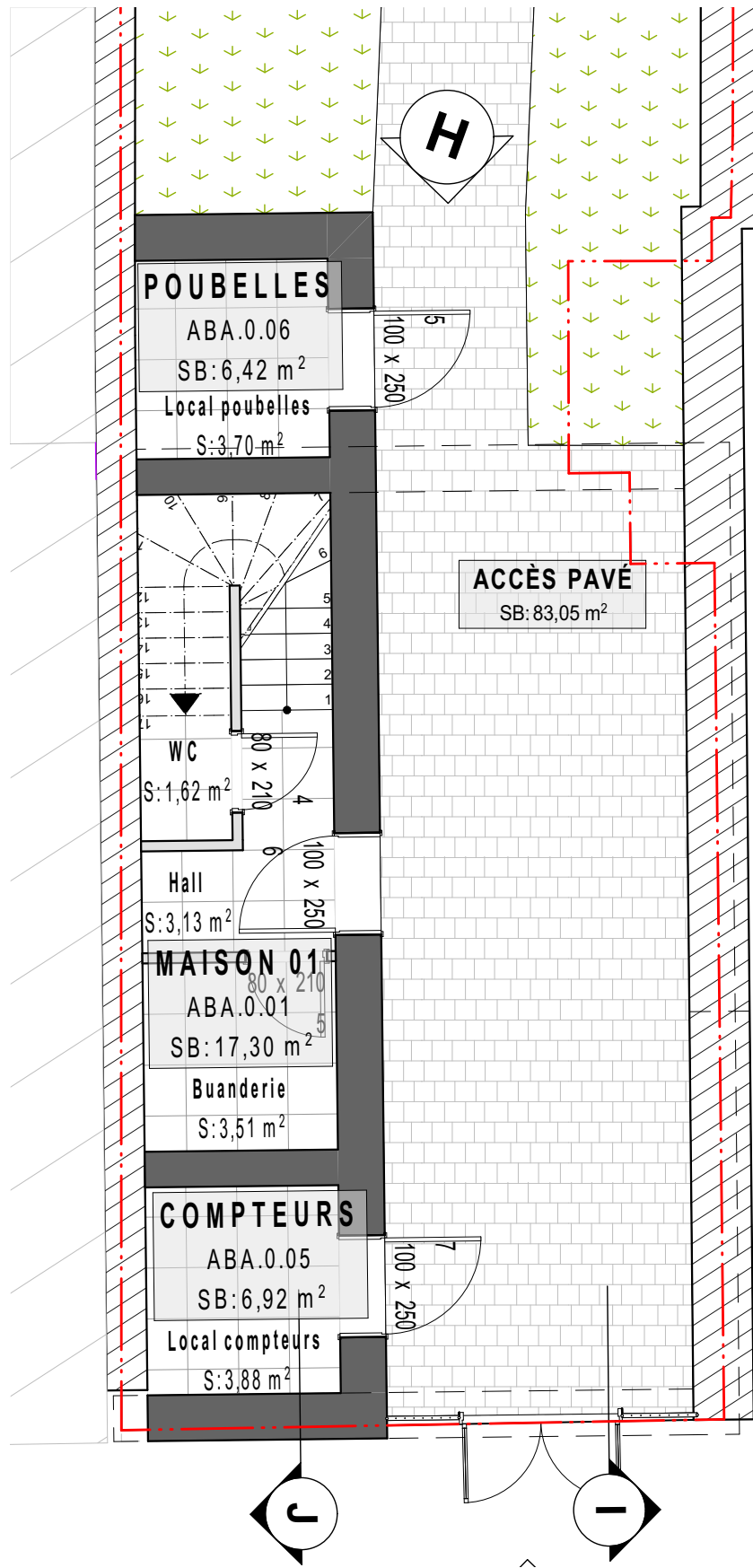
L'analyse des planches cadastrales montre que la parcelle M2562n9 dispose d'une petite enclave dans la parcelle M2562i9 qui fait l'objet du projet "Poudrière".
La situation n'est pas perceptible sur site. Le récent chantier de restauration de la Tour à Plombs n'a pas abordé ce sujet, un parement à même été placé en continu devant le mur mitoyen qui est lui-même continu. Le plan de la demande de PU de la Tour à Plombs identifie cette surface mais le mur construit l'ignore.

extrait du plan de demande de PU de la Tour à Plombs

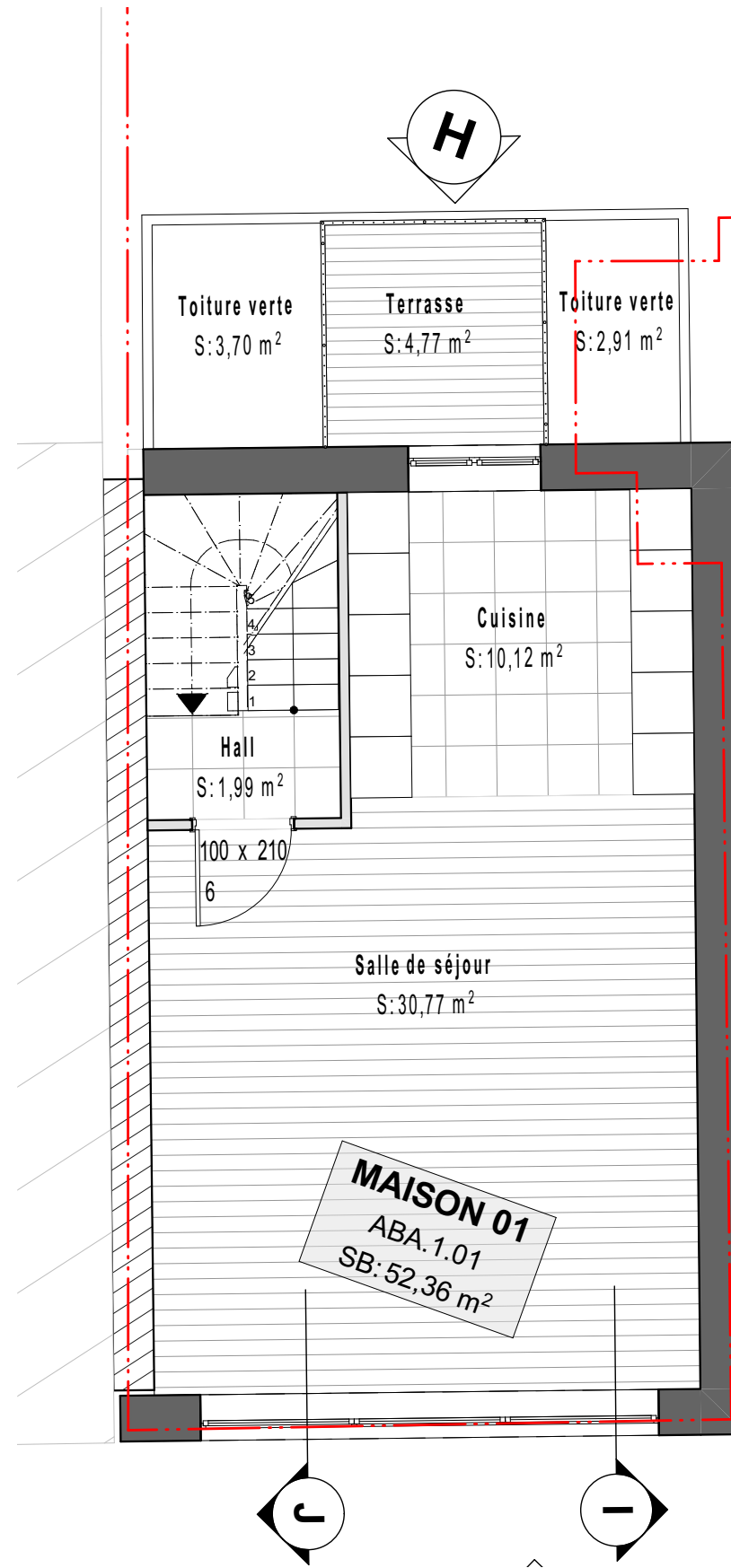
nnées sont reprises et jouit de la propriété intellectuelle comme repris dans la loi sur les droits d'auteurs et les droits des bases de données. Depuis le 01/01/2018 les bâtiments du u autrement dit Bâtiment Régionaux) géré par les régions. L'AGDP ne sera dès lors plus responsable pour la représentation des bâtiments sur le plan parcellaire cadastral.



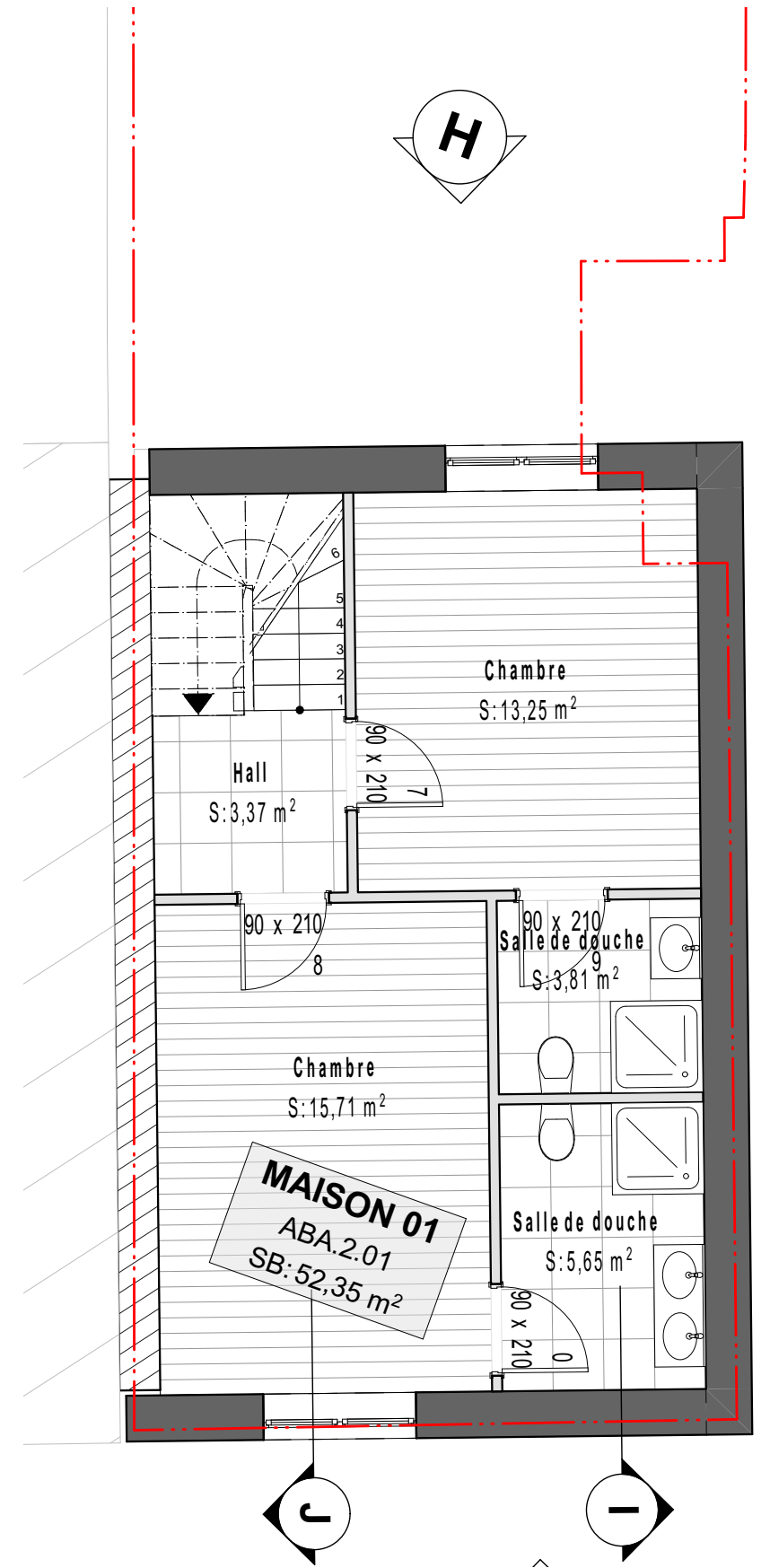
PARCELLE CADASTRALE | IMPACT DU TRACÉ SUR LE PLAN DE LA MAISON PROJÉTÉE



PLAN REZ-DE-CHAUSSÉE



PLAN 1^{ER} ÉTAGE



PLAN 2^{ÈME} ÉTAGE